



La Ville de Caluire et Cuire recrute

Opérateur de vidéoprotection (h/f)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoints administratifs

Catégorie : C

Direction ou Service : Police Municipale

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : 01/09/2025

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Les missions

Sous l'autorité du Responsable du Centre de Supervision Urbain vous assurer l'observation et l'exploitation des images et informations de la vidéoprotection de la Ville de Caluire et Cuire :

- Repérer sur écran des événements significatifs
- Piloter à distance des caméras
- Analyser l'information et la relayer vers les services compétents
- Rechercher des informations à partir d'images enregistrées
- Veiller à la conservation et à destruction des images conformément aux règlements et procédures en vigueur
- Gérer la traçabilité et l'archivage des images
- Rédiger des documents de synthèse (main courante, rapports, etc.)
- Signaler les pannes auprès des interlocuteurs compétents et en faire état au responsable du CSU

- Maintenance fonctionnelle et organisationnelle du service
- Maintenance technique des équipements vidéo
- Compte rendu au responsable du CSU et Police Municipale
- Vidéo-verbalisation des infractions relatives au stationnement

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences

- Connaissance de la réglementation, de son application et de la typologie des risques liés à la voie publique
- Avoir connaissance de la réglementation sur la vidéoprotection
- Programmer et vérifier les masques et champs de vision
- Avoir une bonne capacité d'analyse et d'interprétation des images
- Connaître les règles de déontologie
- Maîtriser le matériel de vidéoprotection
- Avoir de bonnes bases en informatique
- Avoir connaissance des techniques rédactionnelles de base
- Maîtriser la communication (radio et téléphone)
- Connaître les dispositifs de secours (police, pompiers)
- Maîtrise du procès verbal électronique, de son utilisation et de son circuit de traitement
- Connaissance de l'organisation de la collectivité

Savoir faire :

- Discrétion, rigueur et maîtrise de soi
- Sens du travail en équipe
- Décrypter les situations, identifier ou repérer des comportements suspects
- Utiliser et manier le matériel technique
- Rédiger une main courante
- Faire état des incidents survenus et donner l'alerte
- Vidéo-verbaliser

Savoirs être :

- Avoir le sens de l'observation et l'esprit d'analyse
- Avoir le sens des responsabilités
- Faire preuve de discrétion
- Faire preuve de sérieux
- Avoir une bonne élocution
- Respect des procédures et règles de confidentialité
- Se montrer réactif face aux situations d'urgence

Horaires

- port d'une tenue spécifique, propre aux opérateurs et agents de surveillance de la voie publique
- travail en équipe
- 35 h / semaine, avec cycles courts en hiver, cycles longs en été :
- automne hiver : 14h-20h, du lundi au vendredi, un samedi sur trois 14h-20h
- printemps été : 16h-00h, du lundi au vendredi, un samedi sur trois 16h-00h

Environnement relationnel

Internes : travail en coordination avec le service de la Police Municipale et relations régulières avec les services municipaux

Externes : en lien direct avec les usagers et les administrés, les administrations et institutions (Police Nationale, SDMIS, Préfecture...)

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.
- Temps de travail de 35h hebdomadaires avec 25 jours de congés annuels et 2 jours de fractionnement attribués sous conditions.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Jean BILLAUD, Responsable Centre de Supervision Urbain, tél 04 78 98 80 08

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 17 mai 2025 : [POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr